



PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

CONSULTATION A DISTANCE le 05 Avril 2019

Membres ayant participé

Mme NONNON M.

MM. MERLIOT P. – Président – DENEUX J. – DERUWEZ O. – LEPRETRE G.
TARTARE JM. – VANHAMME B.

- Attendu que le jeune Salah KONE, licencié à Berck/Rang du Fliers a été déclaré vainqueur de la Finale Régionale du Challenge Benjamins.
- Attendu que Salah KONE et Guillaume CRIQUI, licencié à Bourbourg SC ont terminé exæquo et que les organisateurs n'ont pas fait repasser l'épreuve FOURNIER pour les départager.
- Attendu qu'au cours de cette épreuve plusieurs disfonctionnements ont été constatés.
- Considérant que la vidéo produite par Monsieur KONE et visionnée par Monsieur Gilles MALECOT, Responsable FFBB du Challenge, n'apporte pas la preuve formelle que son fils avait bien obtenu 65 points.
- Considérant que le Bureau Fédéral lors de sa réunion du Vendredi 12 Avril 2019 refuse de qualifier 2 représentants du secteur Nord-Pas-De-Calais.

Il est proposé au Bureau Directeur de faire repasser la totalité des épreuves aux jeunes Salah KONE et Guillaume CRIQUI.

Validation du Bureau Directeur à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

Les réponses ont été recueillies par mail

Le Président,
P. MERLIOT

Le Secrétaire Général,
O. DERUWEZ